



Association des Propriétaires et Amis du Lac Connelly

Procès-verbal Assemblée générale annuelle
Séance tenue au Centre de plein air Roger Cabana
07 juin 2025

Membres du CA présents: Daniel Blain, Maxime Baillargeon, Josée Taylor, David Jarry-Bolduc, Frédéric Turcotte, Marjolaine Baltazar et Gina Blain.

Présences des autres participants en pièce-jointe.

1. Ouverture de l'assemblée 10h00

Mot d'ouverture de Président,
Présentation des membres du CA et de leurs rôles respectifs

Remerciements pour les gens impliqués pour le sentier hivernal. Soulignons l'esprit de communauté et pour la participation pour cette présente AGA

Validation du quorum

Adoption de l'ordre du jour proposé par Laure Chazerand, secondé par Guy Rondoux

Adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 mai 2024 proposé par Laure Chazerand, secondé par Patrice limoge

2 Rapports annuels

2.1 Membres :

L'APALC compte 220 membres officiels et 1400 membres sur le groupe Facebook

2.2 Environnement

-Durée du gel : l'hiver passé la glace fut solide, mais observons que la durée du gel est plus courte en fonction des années précédentes.

-Clarté de l'eau : été 2021 rapport Dr Carignan (biologiste) consulté pour expliquer ce qui fait que l'eau est un peu moins claire. Les sédiments de la pluie brouillent l'eau. La ville a installé les trappes à sédiments. Lorsqu'elles sont pleines, nous vous invitons à contacter les travaux publics.

Question Qui est travaux public?

Réponse : La municipalité

Question : Où sont situées les trappes à sédiment?

Réponse : Les trappes sont identifiées « TS », sur les affiches et un bloc de béton, en bordure de la rue.

-Vivipare Chinoise : Nous avons vu l'apparition de cette espèce envahissante, identifiée l'an passé, elle menace la biodiversité. Nous devons prendre au sérieux le nettoyage des embarcations. Tentons d'éviter les embarcations provenant d'ailleurs. Sinon, nous devons demeurer vigilants de bien nettoyer les embarcations. L'APALC travaille avec les experts de la CARA.

Question : Est-ce que les oiseaux peuvent être aussi nuisibles?

Réponse : Oui par les algues pris aux pattes, tout comme les hydravions.

Question : Devons-nous les enlever?

Réponse : Oui vous pouvez les retirer mais elle est très difficile à éradiquer. Vous pouvez les brûler car elles peuvent vivre longtemps en dehors de l'eau

Question : Quel est le taux de reproduction?

Réponse : La vivipare peut avoir une portée par année, produisant environ entre 30 à 60 espèces.

Nous allons nous informer quant à la méthode afin de bien les identifier et nous diffuseront l'information via une publication.

-Test de la qualité de l'eau (voir power point 2.2)

-Lutte au Myriophylles à épis et fond vert 2024-2025

Plan de lutte en 2 phases (voir Power point diapo 2.2). En résumé devons faire de l'arrache sans arrêt. Demande énergie et fonds.

Année 1 et 2

Devons avoir 2 autorisations, au ministère de l'environnement nous l'avons obtenu, en attente du ministère de la faune (été 2026 probablement)

Actuellement nous avons le droit à 75 mc pour l'arrachage manuel

Question : Lac Écho ont débuté

Réponse : oui ils sont plus avancé dans les démarches

Question : 400 par saisons?

Réponse : oui

Question : Allez-vous faire des corvées?

Réponse : Oui

Présentation des zones visées par le plan d'action, il est recommandé de baliser les endroits où il y a des roches où nous éviterions de naviguer. Zones mauves proposées pour l'arrachage pour cet été (voir power point)

Question : Risque-t-on de l'étendre davantage?

Réponse : Oui, si ce n'est pas bien disposé. Une capsule sera diffusée, nous devons plonger et arracher la racine.

Question : Devons-nous avoir des filets pour les ramasser?

Réponse : Nous pouvons utiliser un sac en filet (vendu sur Amazon). Prévoyons acheter un aspirateur mobile sur le lac.

Question : Quel est le budget dépensé jusqu'à présent?

Réponse : 10,000\$ dépensé et toile en prévention

Question : Comment seront identifiées les balises?

Réponse : Des ballons de ski nautique sont prévus pour les balises.

*M Maire demande d'être vigilant quant à la technique d'arrachage, il recommande d'être bien conseillé par des professionnels

Question : Pouvons-nous s'unir pour s'organiser et pour plonger?

Réponse : oui

Planifions acheter 80 toiles

50 000\$ provenant de subventions municipales, ce qui est peu. Nous ne sommes pas à demander la contribution des membres à ce stade-ci. Pompes environ 10,000\$ toiles environ 20,000\$

Un été il y a environ 10 ans il y a eu une initiative d'arrachage et avons observé des résultats intéressants.

Actuellement 25 000\$ en fond vert pas obtenu cette année car nous n'avons pas encore les permis. Geneviève Simard serait optimiste, mais rien de confirmé. Nous pouvons toutefois acheter la table.

Question : Devrions-nous faire pression sur la ville?

Réponse : Nous tentons de collaborer avec la ville, mais si nous observons une limite, nous vous inviterons les membres à participer aux réunions de la municipalité.

Question : Pour la corvée avons-nous le droit sans permis?

Réponse : Oui

Laure Chazerand offre ses services pour la reddition de compte au besoin

-Bande riveraines : Nous vous invitons à adresser vos questions à la municipalité

Marc Perreault demande un sondage à mains levées si vous considérez que les coûts d'amendes sont trop élevés? L'APALC n'a pas à s'ingérer, invitons à aller au conseil de ville pour nommer les insatisfactions.

Commentaire : Marc Perreault croit que le conseil de ville devrait faire une rencontre citoyenne.

Réponse : Il y a eu une rencontre où toutes les associations étaient présentes. L'APALC a demandé un résumé afin de le communiquer aux membres : nous avons reçu des photos des propriétés en infraction. La ville a finalement demandé de ne pas publier.

Marc Perreault aimerait qu'un biologiste vienne expliquer en assemblée spéciale. Nous verrons si c'est possible. Une personne précise que Sébastien Dupuis, biologiste de la ville se déplace, il faut en faire la demande.

Journée de l'environnement par Josée

Beaucoup de nouveaux propriétaires, nous les félicitons pour leur participation. Invitons à visiter le site web de l'APALC. Vous y trouverez un formulaire de commandes, catalogue pour achat de plante et pour devenir membre permettant de recevoir l'Infolettre. Dernière journée pour placer votre commande de végétaux avec subvention de la ville.

Si vous avez des questionnements concernant les bandes riveraines : Invitons à la « Journée de l'environnement » se déroulant aujourd'hui.

Question : s'inscrire 1 seule fois?

Réponse : oui

Question : 1 membre par adresse?

Réponse : chaque adulte pour la même adresse peut être membre, cela est intéressant d'avoir beaucoup de membres notamment c'est avantageux lors pour nos demandes de subvention.

Question : Quel est la réglementation de la ville pour être membre?

10\$ minimum /pour être membre. Le CA va statuer, car pouvons décider des montants 50\$/membre pour les 100 premiers membres. Pour le moment c'est une contribution volontaire.

Laure Chazerand précise : L'APALC a le droit de ne pas exiger une contribution car c'est une OBNL

Pour faire partie du Groupe Facebook « Unis pour le lac Connelly » il ne s'agit que de répondre à 2 questions.

2.3 Activités/Communautaire

Plusieurs activités ont été réalisées durant la dernière année, par exemple, le Souper flottant 2 séances d'introduction au ski nautique, le Tour lac ...etc
Toutes ces activités furent réalisées sans frais vu les commandites et implication de membres.

Concernant les prévisions, nous souhaitons baliser plus large le sentier hivernal et prévoyons faire un sentier de ski de fond en parallèle. Nous sommes toujours ouverts aux suggestions et pour l'implication.

Benoit Daoût: Tournois de pêche

Monsieur représente *Les amis pêcheurs du Lac Connelly*. Les ensemencements sont priorisés, mais c'est couteux. L'an passé ils ont eu une subvention. 400-500 truites-arc-en-ciel et du Doré. programme de 5 ans réintroduction 4 à 6 pouces, avons réussi en obtenir 1000. Ils observent des résultats. Demande de l'aide pour organiser le tournoi de pêche au début/mi-juillet prochain.

Panier de Noël : Josée avait initié un projet communautaire l'hiver dernier avec le Bouc Humanitaire de St-Jérôme, qui dessert plusieurs municipalités dont St-Hippolyte. Cette 1iere expérience ce fut concluant. 1565\$ en don \$ 300\$ cartes 1000 \$ en denrées et 9600\$ en conserves. Sondons l'intérêt et si vous connaissez un organisme ayant des besoins. C'est gratifiant.

Question : Pourquoi ne pas desservir une ressource de St-Hippolyte?:

Réponse : Nous nous étions informés, mais ce fut trop compliqué

Josée pense à faire une capsule pour présenter le Bouc humanitaire. Elle indique qu'un reçu d'impôt fut remis pour les dons de plus de 50\$

Question : Comment faire un don?:

Réponse : L'information sera diffusée sur la page Facebook

2.4 Communications : Marjolaine et Josée sont responsables de publier sur les réseaux sociaux.

Chandails à vendre encore disponibles

Capsule hiver pour expliquer l'organisation pour le sentier

Merci pour les interactions qui sont en générales respectueuses. Visons que ce soit rassembleur comme commentaires et non pour diviser, il y a une veille à cet effet.

Jean-Marc s'offre pour aller chercher d'autres commandites

2.5 Finances (Voir power point diapo 2.5)

Les finances s'améliorent d'année en année

Année fiscale est du 1^{er} juin au 31 mai

Pour l'achat des végétaux l'an dernier la ville a subventionné pour une proportion d'environ 75%

Les excédents sont placés en CPG à 4-5% d'intérêt. En date du 1^{er} juin la somme au compte est de 14280\$.

Précision que les dons à L'APALC ne vont pas directement aux amis pêcheurs, vous devez le spécifier ou donner directement à Benoit.

Environ 15\$/dons par membres. Nous n'avons plus de petite caisse.

Question : Est-ce vérifié?

Réponse : Pour l'année financière de 2024 pas encore, mais pour 2023 oui.

Daniel Brais : vérifie les finances de manière objectives, les chiffres balancent confirme-t-il. APALC est ouvert s'il fait des recommandations, M Brais dit qu'il n'y a pas d'inquiétudes quant à la gestion financière de l'association.

Question : prévoyez-vous 25,000\$ chaque année pour fond vert, car il existe d'autre ressource de subvention par exemple au fédéral?

Réponse : Non mais nous avons de l'intérêt à connaître d'autres sources de financement.

2.6 Gouvernance

2 postes éligibles, mais souhaitent demeurer : Maxime et David.

4 mandats max donc 8 ans

Il est suggéré que tous les membres du CA demeurent
Lucie Deschesne propose, secondé par Stéphane Lépine

Pour la vérification des finances

Marc Perreault propose Daniel Brais, secondé par Laure

Daniel Brais accepte le mandat.

3. Levée de la séance à 12 :00